

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE PAR  
ZOOM CONFÉRENCE, MERCREDI LE 25 NOVEMBRE 2020 À 19  
HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M <sup>me</sup> Francine Chiasson	Mairesse d'Albanel
M <sup>me</sup> Guylaine Martel	Représ. de Dolbeau-Mistassini
M. Michel Perreault	Maire de Girardville
M. Mario Fortin	Maire de Normandin
M. Daniel Tremblay	Maire de Notre-Dame-de-Lorette
M. Ghislain Goulet	Maire de Péribonka
M. Rodrigue Cantin	Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. Michel Villeneuve	Maire de St-Eugène-d'Argentenay
M <sup>me</sup> Denise Lamontagne	Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc
M. Denis Tremblay	Maire de St-Thomas-Didyme

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ABSENTS :

M. Pascal Cloutier	Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Philippe Lapointe	Maire de St-Augustin
M. Mario Biron	Maire de St-Stanislas

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M <sup>me</sup> Marie-Claude Fortin	Directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Christian Bouchard	Secrétaire-trésorier adjoint
M. Johnatan Doucet	Coordonnateur des services
M. Guy Grenier	Coordonnateur au développement
M <sup>me</sup> Claudie St-Pierre	Coordonnatrice à l'administration

314-11-20

---

**Adoption des priorités d'intervention dans le cadre du Fonds région  
et ruralité (FRR) - volet 2**

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 287-11-19, le conseil de la  
MRC de Maria-Chapdelaine a adopté sa *Planification stratégique 2020-  
2025*;

ATTENDU QUE le 20 février 2020, le conseil de la MRC a adopté son  
plan d'action en lien avec sa *Planification stratégique. 2020-2025*;

ATTENDU QUE les documents de planifications de la MRC font états  
des orientations stratégiques d'intervention en regard du développement  
du milieu;

ATTENDU QUE la MRC doit adopter annuellement ses priorités  
d'intervention dans le cadre du *Fonds région et ruralité - volet 2* (FRR  
volet 2);

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mario Fortin,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les priorités d'intervention de la MRC de Maria-Chapdelaine, pour  
l'année 2020-2021, dans le cadre du FRR volet 2, soient celles identifiées  
dans la *Planification stratégique 2020-2025*.

ADOPTÉE EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2020

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT